

Politique d'engagement vis- à-vis des parties prenantes



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La société **My Share Company**, au travers de **MyShareSCPI**, est pleinement consciente de son rôle économique et des impacts environnementaux et sociaux générés par son activité. C'est pourquoi, elle prend en compte les critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement et dans sa gestion des actifs.

Par la constitution d'un patrimoine immobilier locatif détenu par des épargnants, notre société répond aux besoins des entreprises de pouvoir exercer leur activité dans des locaux adaptés, et accompagne les villes dans leur développement urbain. Également, **My Share Company** répond aux besoins des épargnants de constituer une épargne rémunérée.

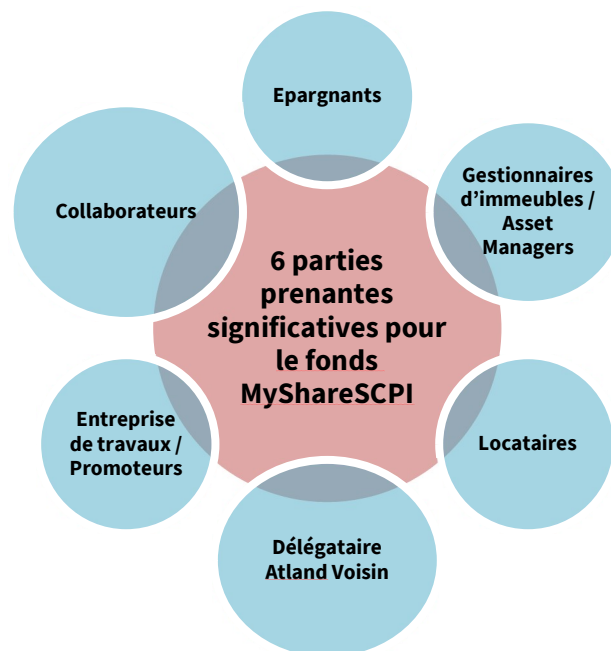
La stratégie de **My Share Company** repose sur une forte interaction avec ses parties prenantes. L'objectif est d'être à l'écoute de leurs attentes pour leur apporter au quotidien une réponse adaptée, dans une dynamique de dialogue et de progrès partagés.

L'interaction entre **My Share Company** et ses parties prenantes, repose sur la satisfaction finale des clients (locataires et épargnants) et s'appuie sur sa culture de dialogue social et d'échange permanent.

My Share Company cherche à entretenir des relations étroites avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette démarche consiste à identifier leurs attentes, définir les réponses que nous pouvons leur apporter, et mettre en place vis-à-vis d'elles des modalités de dialogue et des axes de progrès. L'objectif étant la diffusion de nos principes de gestion responsable, à l'ensemble des parties prenantes significatives.

Ainsi, **My Share Company** tient à jour une cartographie détaillée de **ses six principales parties prenantes** : collaborateurs, épargnants, locataires, entreprise de travaux, gestionnaire d'immeubles et **ATLAND Voisin**.

Il est précisé que compte tenu de son fonctionnement, à savoir une délégation de gestion octroyée à la société **ATLAND Voisin**, l'intégralité des actions mises en œuvre par celle-ci sont reprises dans le tableau ci-dessous. Certaines d'entre elles et notamment celles en lien avec des prestataires externes, sont assurées directement par **ATLAND Voisin** qui respectera notre politique ESG.



Enjeux	Modalités	Actions engagées
Epargnants		
Anti-Corruption et éthique des affaires		Procédure LCBFT (<i>Loi Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme</i>)
Transparence des données extra-financières	Diffusion du rapport d'activité annuel	Rédaction et diffusion du rapport d'activité chaque année et du code de transparence sur le site Internet de l'entreprise
	Mise à jour du site Internet	Mise à jour du site Internet de la société avec intégration de la démarche ISR (<i>documentation associée</i>)
ATLAND Voisin		
Délégation de Gestion	Réalisation de réunions régulières entre les équipes de My Share Company et d'ATLAND Voisin (équipe ISR)	<p>⇒ Formations communes (<i>métiers de la gestion immobilière et thématiques sur les impacts extra-financiers</i>) des équipes de My Share Company et d'ATLAND Voisin</p> <p>⇒ Pilotage des prestataires engagés par My Share Company</p> <p>⇒ Participation aux comités ISR trimestriels pour les actifs en indivision et comités ISR semestriels pour les actifs détenus par MyShareSCPI</p> <p>⇒ Pilotage et suivi des plans d'action d'amélioration, en partenariat avec les prestataires concernés</p>
Locataires via son délégataire ATLAND Voisin		
Optimisation énergétique	Recueil et remontée des informations relatives aux consommations d'énergie	<p>⇒ Recensement et mise en place d'une plateforme de mesure des consommations d'énergie</p> <p>⇒ Mise en place de contrat garantie d'origine auprès de fournisseurs d'énergie, afin de favoriser l'approvisionnement des immeubles en énergie renouvelable pour les parties communes et les contrats gérés directement par My Share Company ou Atland VOISIN.</p>

Confort et satisfaction	Organisation de comités verts avec les locataires ayant signé une annexe environnementale et pour lesquels la gestion technique n'a pas été déléguée	⇒ Rapports annuels reprenant notamment les actions ISR et intégration de mesures correctives (au besoin) au plan d'actions des immeubles concernés ⇒ Etude de faisabilité pour favoriser la mobilité douce et/ou installer des bornes de recharge électriques, sur les actifs pour lesquels cela s'avère pertinent
Responsabilité des locataires en matière environnementale	Production et déploiement d'un guide des gestes éco-responsables	Diffusion d'un guide de gestes éco-responsables aux locataires
Collaborateurs en interne et via son délégataire ATLAND Voisin		
Diffusion des enjeux ESG de la société	Déploiement d'un plan de formation des collaborateurs	Formation des équipes investissements, techniques, asset, contrôle interne et commerciaux sur les thématiques ESG et les impacts extra-financiers
Gestionnaires d'immeuble / Asset Managers via son délégataire ATLAND Voisin		
Optimisation énergétique	Mise en place de clauses ESG dans les mandats	⇒ Intégration de clauses ESG dans les mandats des administrateurs de biens et asset managers ⇒ Évaluations annuelles des gestionnaires ⇒ Organisation de comités verts ⇒ Diffusion d'un guide de gestes éco-responsables aux locataires
Sécurité et santé des Occupants		
Respect de la réglementation		
Préservation de la biodiversité		
Suivi des contrôles réglementaires		
Entreprises de travaux / Promoteurs via son délégataire ATLAND Voisin		
Respect de la réglementation	Mise en place d'une charte chantier propre	Communication et signature de la charte chantier propre
Chantiers propres et respectueux de l'environnement		